

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:

La Compagnie de Publications des Marchands Détaillants du
Canada, Limitée,

80 rue St-Denis, - - - MONTREAL.

Téléphone Bell Est 1185-1186.

Montréal et Banlieue, \$2.50

ABONNEMENT Canada et Etats-Unis, 2.00 PAR AN.

Union Postale, - Frs. 20.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.

A moins d'avis contraire par écrit adressé directement
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration,
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable "au pair à Montréal".

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables
à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT" Montréal.

ASSOCIATION DES MARCHANDS DE- TAILLEURS DU CANADA, INCORPOREE

Section des Marchands de Ferronnerie Succursale de Québec

Les Marchands de Détail n'ignorent pas que bientôt le Parlement va entrer en session à Ottawa et que, dans quelques mois, la Législature de Québec sera de nouveau réunie.

A Ottawa comme à Québec, nos législateurs s'occupent quelquefois trop du commerce et, parfois, ne s'en occupent pas assez. Dans les deux cas les marchands doivent agir. Ils le doivent quand des projets de loi contraires aux intérêts du commerce sont présentés et ils le doivent encore quand ils veulent obtenir des amendements aux lois existantes.

Nous avons vu précédemment, dans le cours des articles que nous avons publiés sur le but qui avait présidé à la formation de l'Association des Marchands Détaillants, quelles étaient les lois nouvelles à redouter et quelles lois l'Association se proposait de faire amender. Nous n'avons pas cité toutes les lois à redouter ni tous les amendements à demander, mais nous en avons dit assez pour tout le bien que peut faire au commerce une Association puissante par le nombre de ses membres.

De nouvelles succursales de l'Association ont été formées, comme nous l'avons vu, d'autres sont en voie de formation. L'appel de l'Association a été entendu d'un bon nombre de marchands, les autres finiront par comprendre leur intérêt et à entrer aussi dans le mouvement.

Il arrivera sûrement un jour où l'on se montrera du doigt les marchands de détail qui ne font pas partie de l'Association des Marchands Détaillants du Canada.

Un regain d'activité et d'émulation semble régner chez nos amis de la Vieille Capitale. Les Officiers de la Succursale de Québec, avec le dévouement qui les caractérise, ne sont pas satisfaits des quatre sections déjà existantes; ils travaillent à en organiser de nouvelles. Nul doute qu'ils réussiront et qu'avant longtemps une dizaine de Sections bien organisées réuniront la presque totalité des Marchands de détail de la ville.

Lundi, sous les auspices du Bureau Exécutif de la Succursale dont M. P. J. Côté est le digne et actif président, avait lieu une assemblée spéciale des Marchands Quincailliers.

Presque toutes les maisons de quincaillerie étaient représentées. Mentionnons entre autres: MM. Chas. A. Parent, La Cie Hermann Young, Samson & Fillon, La Cie Martineau, Lapointe & Lapointe, J. M. Noël, G. Lajeunesse, J. A. Dorval, Brousseau & Frères, L. C. Giguère, Max. Hudon, Edgar Derome, Jos. Dion & Cie. Plusieurs maisons avaient téléphoné pour s'excuser, regrettant de ne pouvoir venir et affirmant être favorables au but de la réunion.

M. le président Côté expliqua le but de l'assemblée qui était de faire connaître l'Association. Dans un vigoureux et pratique discours il exposa si bien son fonctionnement et son but que ceux présents adoptèrent à l'unanimité le principe de l'organisation d'une Section.

L'assemblée adopta alors une motion fixant au mardi, 4 octobre, une nouvelle assemblée pour procéder aux élections.

De leur côté les sections organisées ne restent pas inactives. Nos amis les épiciers travaillent énergiquement à faire mettre en vigueur certain règlement municipal concernant la fermeture des ma-

gasins le dimanche. Il paraît que certains petits magasins vendant un peu de tout restent ouverts le dimanche, faisant ainsi une concurrence déloyale aux épiciers.

Section des Marchands de Ferronneries Succursale de Montréal

Une assemblée des membres de cette Section a eu lieu le 28 septembre courant au siège social de l'Association des Marchands Détaillants du Canada, Incorporée, 80 rue St-Denis.

Etaient présents: MM. A. Léger, président; A. Raymond, secrétaire; L. P. Venne, M. Martineau, Goyette, de Dastous & Goyette; L. O. Perrier et J. A. Beaudry, secrétaire provincial.

Après l'adoption des minutes de la dernière assemblée, il a été décidé d'étudier, en vue de le mettre en pratique, le système du "Credit Reporting Department".

Il est décidé que cette question sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

Et l'assemblée s'ajourne.

LA SITUATION DES BANQUES

Pendant le mois d'août la circulation des billets des banques a gagné \$400,000, et le chiffre des escomptes ou prêts courants au commerce et à l'industrie a été porté à \$657,813,770 contre \$653,008,336 au 31 juillet, d'où une augmentation de \$4,805,434. Le gain à ces deux chapitres est une indication que l'époque de forte saison habituelle a été très satisfaisante pour les commerçants. L'augmentation de la circulation est, à vrai dire, peu importante, mais on aurait plutôt pu craindre une diminution pendant un mois généralement calme. Avec le mois de septembre et plus encore avec celui d'octobre, nous allons entrer dans le mouvement des grains qui nécessitera également un mouvement considérable